

Commission des finances et de l'audit

Séance du 10 mars 2022

Décision CFA n° 2022-01

Désignation du président de la commission des finances et de l'audit par intérim

La Commission des finances et de l'audit de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le Code de l'environnement, et notamment ses articles L. 131-8 à L. 131-7, relatifs à l'Office Français de la Biodiversité et en particulier son article L.131-11-1 relatif à la constitution de commissions spécialisées au sein du Conseil d'administration de l'Office Français de la Biodiversité ;
- ▶ **Vu** le Code de l'environnement, et notamment ses articles R. 131-28 à R. 131-31 relatifs au Conseil d'administration de l'Office Français de la Biodiversité et, en particulier, ses articles R. 131-28-5 relatif aux attributions de commissions spécialisées ; R.131-28-6 relatif aux attributions pouvant être déléguée au Directeur Général par le Conseil d'administration ; R.131-28-7 et R.131-28-9 relatifs aux conditions de délibérations ; R. 131-30, relatif aux compétences du Directeur Général de l'Office Français de la Biodiversité ; R. 131-31 relatif aux compétences du commissaire du gouvernement ;
- ▶ **Vu** le décret en date du 30 décembre 2019 nommant M. Pierre DUBREUIL, en qualité de Directeur général de l'établissement ;
- ▶ **Vu** la délibération 2020-03 du Conseil d'administration du 3 mars 2020 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des finances de l'audit » ;
- ▶ **Vu** la délibération 2020-04 du Conseil d'administration du 3 mars 2020 portant délégations de pouvoir au Directeur général au titre du décret n°2019-580 ;
- ▶ **Vu** le rapport du directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 :

En cas de vacance, d'absence ou d'empêchement du président de la commission des finances et de l'audit, la présidence de séance est assurée par intérim par le Commissaire du Gouvernement.

Le Directeur général délégué aux ressources,
chargé du secrétariat de la Commission
des finances et de l'audit

Le Président de la Commission
des finances et de l'audit

Denis CHARISSOUX

Olivier THIBAUT